

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 9 novembre 2023
2. Délibération autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024
3. Délibération fongibilité des crédits à 7,5 % (M57)
4. Délibération adoption rapport de la CLECT du 4/12/2023
5. Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
6. Délibération modification de la tarification de la location de la salle des fêtes
7. Délibération approbation des travaux à la salle des fêtes
8. Délibération création de trois emplois d'agents recenseurs
9. Délibération modification du nombre d'heures d'un agent
10. Questions diverses

## Étaient présents :

CROGUENNEC Jean Pierre  
DELANOS Arnaud  
DUPERRON Christine  
FAUCON Thierry  
LE GUEN Jean Claude  
LUST Virginie  
MIGNOT William  
VERDUN Sylvie

TALEB Claude : absent  
GAILLARD Monique : absente excusée  
LEFEBVRE Eric : absent  
COUZI Brunhilde : absente excusée donne pouvoir à LE GUEN Jean Claude

Mme ALLAIN, adjointe administrative, assiste à la séance.  
La feuille d'émargement est remplie.  
Le quorum est atteint.  
Mme DUPERRON est désignée secrétaire.

La séance commence à 18h 45.

## **1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 9 novembre 2023**

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **2. Délibération autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024**

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités locales prévoit la possibilité, jusqu'au 15 avril, de mandater les dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits inscrits au budget de l'exercice de l'année précédente.

Le Conseil Municipal doit donner son autorisation.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **3. Délibération fongibilité des crédits à 7,5 % (M57)**

Il est possible depuis la mise en place du référentiel comptable M57 de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au taux de 7,5 % en fonctionnement et en investissement.

Le Conseil Municipal doit donner son accord.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **4. Délibération adoption rapport de la CLECT du 4/12/2023**

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, créée entre la Communauté des Communes du Roumois Seine et ses communes membres (suite à la fusion des COM COM) a présenté le 4/12/2023 son rapport et fixer les attributions de compensation.

Les communes membres doivent délibérer sur ce rapport.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **5. Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

William Mignot rappelle aux Conseillers l'excellent travail de l'équipe de salariés municipaux qui participent activement à la bonne image de la Commune parmi les habitants.

Une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents des collectivités territoriales a été décidée par l'Etat et proposée aux Communes.

Celles-ci se déterminent sur le montant de la prime, par catégorie, sans toutefois dépasser un plafond fixé.

William Mignot propose que le montant de la prime pour chaque agent soit calculé au plafond pour chaque catégorie, au prorata des heures travaillées.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **6. Délibération modification de la tarification de la location de la salle des fêtes**

Le Conseil décide de retirer cette délibération de l'ordre du jour.

## **7. Délibération approbation des travaux à la salle des fêtes**

William Mignot informe les Conseillers que des travaux sur la salle des fêtes doivent être envisagés.

Concernant la petite salle des fêtes, les travaux deviennent urgents.

D'importantes infiltrations d'eau ont été constatées depuis plusieurs mois, avec pour conséquence des risques électriques.

Le plafond de la petite salle des fêtes se détériore.

William Mignot propose deux devis :

- Entreprise Gallois pour un devis de toiture de 15.377,50 euros HT / 16.915,25 euros TTC
- JLA Bâtiment pour un devis de remplacement de dalles plafond de 3.574,79 euros HT / 3.932,27 euros TTC.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **8. Délibération création de trois emplois d'agents recenseurs**

Afin de mener à bien l'opération de recensement dans la Commune, il faut recruter trois personnes sur des emplois d'agent recenseur.

La période d'emploi se situe entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Chaque agent recenseur percevra la somme de 1.200 euros brut.

Le coordonnateur communal percevra 200 euros brut.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 8 (dont 1 pouvoir)

Mme Duperron ne prend part au vote.

## **9. Délibération modification du nombre d'heures d'un agent**

William Mignot propose de porter de 20 à 22 heures la durée du temps de travail hebdomadaire pour l'adjointe technique en charge de l'entretien des locaux communaux.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

## **10. Questions diverses**

### . Economie de chauffage

Jean Claude Le Guen expose ses recherches afin de mieux gérer les chauffages dans les différents bâtiments communaux.

La salle des fêtes, la garderie sont équipées de nouveaux matériels permettant une meilleure programmation des temps de chauffe.

Jean Claude Le Guen est en contact avec les entreprises spécialisées pour déterminer si la chaudière de la salle des fêtes doit être changée ou aménagée.

### . Travaux Eglise

Jean Marie Damm en charge de ce dossier explique que les travaux ont démarré.

. Mur du cimetière

Jean Claude Le Guen alerte sur l'état du mur du cimetière. Il lui est demandé de faire faire des devis afin de le consolider.

. Epicerie

William Mignot annonce que l'épicerie doit fermer. Mme Ménard attendait des financements du Département, de la Région. Malgré des engagements du Département pour l'accompagner dans ses démarches, malgré une notification de la Région qui accordait une première aide, Mme Ménard n'a perçu aucune aide financière.

Les Conseillers se disent désolés de cette situation, considérant que les possibilités de subventions sont mal gérées. Ils remercient vivement Mme Ménard pour la qualité de son offre de service pendant ces mois d'ouverture.

. Rue Adam

William Mignot informe les Conseillers que l'ensemble des travaux seront pris en charge par la COM COM.

. Concours photos

William Mignot propose que ce concours soit reconduit en 2024. Les Conseillers approuvent.

. Troc plantes / foire aux plantes

Prévue pour le 1<sup>er</sup> mai.

. Accrobranche pour les collégiens

William Mignot propose que cette journée pour les collégiens de la Commune soit reconduite en 2024. Les Conseillers approuvent.

. France Inter à Hauville

William Mignot informe qu'il a obtenu la venue à Hauville du Jeu des Mille Euros, de la radio France Inter.

L'enregistrement des émissions aura lieu le 3 mai 2024. Des actions de communications seront conduites pour faire connaître l'évènement.

*Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 21H00.*